

CONSEIL MUNICIPAL DE LIVRY

Compte-rendu - Séance du 28 mai 2020

Membres présents :

- BARLE Christian, Maire sortant

- AUFEVRE Adrien
- BARLE Fabrice
- BOUCHARD Gilles
- BOULET Sylvie
- CHAFFAUD Claudine
- ELSENER Éric
- FIEVET Françoise
- GAGET Cyril
- HERAULT Sandrine
- LIVROZET Laëtitia
- MARIEN Olivier
- PARE Anne-Lise
- PIFFAULT David
- VALIGNAT Philippe

Absents et représentés :

- LEGARE Yoan, pouvoir donné à AUFEVRE Adrien

ORDRE DU JOUR

- Installation du Conseil Municipal
- Election du Maire
- Charte de l'élu local
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Indemnités des élus
- Délégations consenties au Maire
- Désignation des délégués aux différentes structures intercommunales
- Désignation des délégués aux différentes commissions communales
- Questions diverses

Monsieur le Maire, BARLE Christian, ouvre la séance à 19h00.

Installation du Conseil Municipal

M. BARLE, Maire sortant, félicite les membres élus pour leur engagement et revient sur ses trente et un ans et deux mois de mandats en tant que Maire. Il s'agissait d'une affaire de cœur entourée d'une équipe dynamique. Il a vite compris que son rôle était de plus en plus exigeant et qu'il devait s'investir dans la vie économique et sociale.

Selon lui, la commune pouvait se développer à partir de deux thèmes :

- Sur le bâti existant qui méritait d'être restauré et habité,
- Sur ce que la commune produit c'est-à-dire les produits du terroir comme l'agriculture et bien d'autres.

Dès son premier mandat, il a été confronté à un problème épineux celui du barrage écrêteur de crue du VEURDRE. Il a fait appel à 3 experts qui ont rendus des conclusions convergentes qui lui ont permis de s'opposer à ce projet. L'intérêt général était douteux.

M. BARLE a mis un point d'honneur à ne pas faire disparaître le hameau de PARAIZE et il espère que les nouveaux élus continueront sur cette voie.

La situation financière de la commune est bonne voire très bonne puisqu'il a toujours concédé des emprunts pour des projets avec retour sur investissements.

S'agissant des impôts et des taxes, ces dernières ont toujours été très modestes sur la commune. M. BARLE se rappelle les avoir augmentés, de façon modique, une seule fois pendant ses mandats successifs.

La commune détient quatorze logements locatifs ce qui permet de financer les carences et les diminutions budgétaires. Ces logements locatifs ont permis de faire venir de nouvelles familles sur la commune. Les loyers représentent environ 10% du budget de la commune. Livry compte actuellement 709 habitants avec une centaine de résidences secondaires.

Concernant le volet social et culturel, un musée a été installé à RIOUSSE et la Vieille Poste a été restaurée. M. BARLE les qualifie de deux « pépites » qu'il confie aux nouveaux élus et souhaite qu'ils les gèrent en bon père de famille.

En 1960, a eu lieu l'inauguration de la salle des fêtes de Livry, date de la dernière année de l'école primaire à Livry de M. BARLE. Cette dernière a été rénovée lors de son dernier mandat.

En cadeau de départ, M. BARLE confie un dernier conseil qu'il a toujours appliqué et qu'il tire d'une citation de Fontenelle : « *Assurons-nous des faits avant d'en chercher la cause.* »

M. BARLE finit son discours en s'adressant aux nouveaux élus : « *Je vous souhaite bonne route et bon courage. Prenez soin de cette commune que j'ai administrée pendant trente et un ans et deux mois* ».

Mme FIEVET Françoise, doyenne d'âge assure la présidence et le suivi de l'installation jusqu'à l'élection du nouveau Maire.

En l'absence de M. LEGARE Yoan, plus jeune conseiller municipal, Mme PARE Anne-Lise remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Mme HERAULT Sandrine et M. GAGET Cyril sont nommés assesseurs.

Election du Maire

Un seul candidat se présente : AUFEVRE Adrien

Il est procédé à l'élection du Maire :

- 15 membres votants
- 15 suffrages exprimés
- 14 voix en faveur de : AUFEVRE Adrien
- 1 vote blanc

AUFEVRE Adrien est élu Maire.

Charte de l'élu local

Il est procédé à la lecture de la Charte de l'élu local par Madame FIEVET Françoise.

Un exemplaire de la Charte est remis à chaque élus du Conseil Municipal.

Détermination du nombre d'adjoints

A l'unanimité, il est décidé de maintenir à trois le nombre d'adjoints.

Election des adjoints

Désignation du 1^{er} adjoint

Un seul candidat se présente : BOUCHARD Gilles

Il est procédé à l'élection du 1^{er} adjoint :

- 15 membres votants
- 15 suffrages exprimés
- 15 voix en faveur de : BOUCHARD Gilles

BOUCHARD Gilles est élu 1^{er} adjoint.

Désignation du 2^{ème} adjoint

Un seul candidat se présente : BOULET Sylvie

Il est procédé à l'élection du 2^{ème} adjoint :

- 15 membres votants
- 15 suffrages exprimés
- 15 voix en faveur de : BOULET Sylvie

BOULET Sylvie est élue 2^{ème} adjoint.

Désignation du 3^{ème} adjoint

Un seul candidat se présente : BARLE Fabrice

Il est procédé à l'élection du 3^{ème} adjoint :

- 15 membres votants
- 15 suffrages exprimés
- 15 voix en faveur de : BARLE Fabrice

BARLE Fabrice est élu 3^{ème} adjoint.

Indemnités des élus

A l'unanimité, il est décidé de maintenir le montant des indemnités du Maire et de ses adjoints, à hauteur de celles du précédent Conseil Municipal.

Délégations consenties au Maire

A l'unanimité, le Maire reçoit délégation du Conseil Municipal telle que prévue par l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Désignation des délégués aux différentes structures intercommunales

A l'unanimité ont été constituées les commissions comme suit et désignés les membres ci-après :

- **Commission du Centre Social** : CHAFFAUD Claudine, MARIEN Olivier, PARE Anne-Lise.
- **Commission SITS** : LIVROZET Laëtitia, HERAULT Sandrine.
- **Commission Office du Tourisme** : VALIGNAT Philippe, AUFEVRE Adrien (Suppléant).
- **Commission SYCTOM** : GAGET Cyril, BARLE Fabrice (Suppléant).
- **Commission SIEEEN** : VALIGNAT Philippe, BOUCHARD Gilles.
- **Commission SDCCA** : MARIEN Olivier, BARLE Fabrice, GAGET Cyril.
- **Commission SINALA** : BARLE Fabrice, ELSENER Éric (Suppléant).
- **Commission SICC** : ELSENER Éric, LIVROZET Laëtitia, BOULET Sylvie (Suppléante), BARLE Fabrice (Suppléant).

Désignation des délégués aux différentes commissions communales

A l'unanimité ont été constituées les commissions comme suit et désignés les membres ci-après :

- **Commission des Affaires Scolaires** : BOULET Sylvie, LIVROZET Laëtitia, BARLE Fabrice, ELSENER Éric, PARE Anne-Lise, GAGET Cyril, AUFEVRE Adrien, BOUCHARD Gille.
- **Commission des Finances** : BOUCHARD Gilles, BARLE Fabrice, GAGET Cyril, PARE Anne-Lise, AUFEVRE Adrien, BOULET Sylvie.
- **Commission Voirie, Travaux et logements locatifs** : PIFFAULT David, LEGARE Yoan, HERAULT Sandrine, GAGET Cyril, VALIGNAT Philippe, FIEVET Françoise, MARIEN Olivier. Il conviendra de désigner deux personnes en charge des entrées et sorties du parc locatif.
- **Commission d'appel d'offres** : BOUCHARD Gilles, PARE Anne-Lise, AUFEVRE Adrien
- **Commission Communication, Patrimoine, Culture** : ELSENER Eric, FIEVET Françoise, LEGARE Yoan, BARLE Fabrice, CHAFFAUD Claudine, AUFEVRE Adrien, MARIEN Olivier.

- **Commission Fêtes et Cérémonies** : l'ensemble du Conseil Municipal.
- **Commission des listes électorales** : CHAFFAUD Claudine, BOULET Sylvie, HERAULT Sandrine, LIVROZET Laëticia, BOUCHARD Gilles. Il conviendra de nommés deux citoyens.
- **Commission CCAS** : CHAFFAUD Claudine, PARE Anne-Lise, BOULET Sylvie, FIEVET Françoise, PIFFAULT David, AUFEVRE Adrien, GAGET Cyril, BOUCHARD Gilles. Il conviendra de nommés cinq citoyens.
- **Commission SPANC** : LEGARE Yoan, PIFFAULT David, VALIGNAT Philippe.

Questions diverses

➤ **SICC**

M. ELSENER nous fait part du travail qu'il effectue concernant l'école de Livry et le RPID dans l'objectif de présenter un projet concret et bien défini aux membres du SICC.

➤ **Distribution des masques**

Mme FIEVET signale que des habitants rencontrent des difficultés à relever leur compteur d'eau. Les habitants ont la possibilité de contacter la secrétaire de Mairie afin de prendre rendez-vous pour effectuer le relevé.

➤ **Distribution des masques**

La distribution des masques sera effectuée les samedis 30 mai et 6 juin 2020 à la Salle des Fêtes de Livry.

La distribution se fera, dans la mesure du possible, à l'extérieur de la salle des fêtes tout en veillant aux respects des gestes barrières.

M. GAGET demande si les masques respectent les normes AFNOR. Il propose de joindre au masque une plaquette explicative des conditions d'usage avant de le porter.

Il présente également un fascicule réalisé par le CPIas (Centre d'Appui pour la prévention des infections associées aux soins) intitulé « COVID-19 la prévention de la transmission croisée pour les nuls ». Il est décidé de mettre le fascicule en ligne sur le site internet de la commune.

La séance est levée à 21h45.

Fait à Livry, le 28 mai 2020